

Le gouvernement prend des mesures pour permettre aux travailleurs de première ligne de continuer à travailler

L'Ontario s'apprête à ouvrir des garderies spécifiques dans toute la province

22 mars 2020 11h51

Toronto - Pour soutenir le personnel de soins de santé et les autres travailleurs de première ligne en cette période de COVID-19, le gouvernement de l'Ontario prévoit d'exempter certaines garderies agréées du [décret ordonnant de fermer toutes les garderies agréées conformément à la situation d'urgence déclarée cette semaine](#). Cette initiative est prise conjointement avec des gestionnaires de système de services et des partenaires des Premières Nations.

« Nous devons aider le personnel infirmier, les médecins et les autres travailleurs de soins de santé à se consacrer pleinement à protéger la santé et le bien-être de toute la population ontarienne », a déclaré Christine Elliott, vice-première ministre et ministre de la Santé. « En autorisant des garderies spécifiques à ouvrir leurs portes en ces temps difficiles, les courageux travailleurs de première ligne de la province peuvent être certains que leurs familles sont également prises en charge. »

Le personnel de soins de santé et les autres travailleurs de première ligne - médecins, personnel infirmier, ambulanciers paramédicaux, pompiers, agents de police et agents des services correctionnels - auront accès à des garderies d'urgence locales sûres. Ces garderies seront tenues de suivre les exigences existantes en matière de santé et de sécurité et de mettre en place un plan au cas où un membre du personnel, un enfant ou un parent seraient exposés au virus.

« Cette situation inédite nous oblige à tout mettre en œuvre afin que le personnel de soins de santé et les autres travailleurs de première ligne disposent du soutien nécessaire pour continuer à travailler », a expliqué Stephen Lecce, ministre de l'Éducation. « Parallèlement, nous devons assurer la sécurité du personnel et des enfants de ces garderies. C'est pourquoi nous prenons des mesures strictes, consistant notamment à restreindre les types de garderies autorisées à rouvrir et à limiter le nombre d'enfants par établissement. »

La liste de ces garderies sera publiée à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019> une fois qu'elles seront ouvertes.

FAITS EN BREF

- Les écoles de l'Ontario resteront fermées du 14 mars au 5 avril 2020 afin de protéger les élèves de la COVID-19.
- Le vendredi 20 mars, l'Ontario a lancé la première phase [d'Apprendre à la maison](#) ([Learn At Home](#), en anglais), un nouveau portail numérique comportant des ressources à l'intention des familles afin que les élèves puissent poursuivre leur éducation malgré la fermeture des écoles en raison de l'épidémie actuelle de COVID-2019.
- Rendez-vous sur le [site Web](#) du gouvernement de l'Ontario afin de connaître les mesures prises par la province pour continuer à protéger les Ontariennes et les Ontariens de la COVID-19.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

- [Apprendre à la maison](#)
- [TVO](#)
- [TFO](#)
- [Renseignements sur la COVID-19](#)

Alexandra Adamo Bureau du ministre
alexandra.adamo@ontario.ca
Ingrid Anderson Direction des communications
ingrid.e.anderson@ontario.ca
437 225-0321

[Disponible en ligne](#)
[Available in English](#)